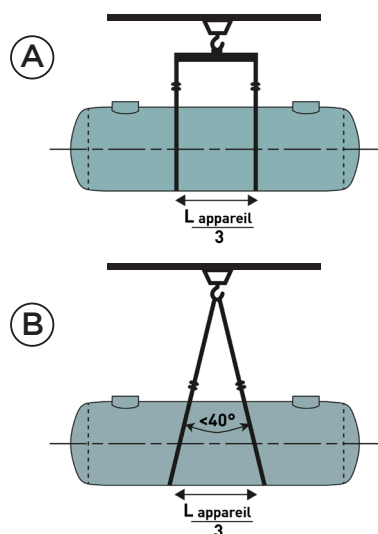


## Cuve cylindrique horizontale polyester ou acier

## Manutentions et levage :



- Avant toute manutention, vérifier l'**absence d'eau** dans la cuve.
- Les manutentions doivent impérativement être réalisées à l'aide d'un **engin de levage adapté**.
- Une fois suspendu, l'appareil doit être **déplacé sans à-coup** et guidé à l'aide de cordes.
- Les cuves polyester  $\varnothing \leq 1600$  et les cuves acier sont équipées d'anneaux de levage, conserver un angle d'élingage  $< 60^\circ$ , ou procéder comme indiquer sur les schémas ci-joints.
- Les cuves polyester  $\varnothing \geq 2000$  sont dépourvues d'anneaux de levage, utiliser exclusivement des élingues textiles et respecter les schémas de levage (A) et (B).
- En présence d'un châssis d'ancrage, consulter la notice IN053 associée.

## CAS LIMITES

Modèle de cuve	Niveau <b>N</b> Immersion eaux	À la Génératrice supérieure de la cuve :	
		Profondeur <b>G</b>	Pression Verticale admissible (P.V.adm)
<b>ACIER</b>	<b>N &lt; D</b>	<b>G ≤ 1 m</b> ⇔	Au-delà : ouvrage protection <b>P.V. adm ≤ 18 kN/m<sup>2</sup></b>
<b>POLYESTER</b>	<b>N &lt; D</b>	<b>G ≤ 1,5 m</b> ⇔	Au-delà : ouvrage protection <b>P.V. adm ≤ 27 kN/m<sup>2</sup></b>

⇒ Pour un cas d'**implantation dépassant les limites** ci-dessus, nous consulter pour adapter la structure de la cuve.

⇒ En présence de **charges additionnelles de surface**, l'ouvrage de protection doit être dimensionné de façon à respecter la pression verticale admissible sur la génératrice sup. de la cuve.

⇒ En présence d'un ouvrage de protection capable d'assurer également le lestage de la cuve, le radier inférieur d'ancrage est facultatif.

⇒ L'installation **hors-sol** de ces cuves impose des options et une procédure adaptée. Nous consulter.

En cas de nécessité de contrôle d'étanchéité, ne procéder au remplissage qu'après avoir effectué l'étape 5 de la procédure d'installation enterrée (cf. Instructions Générales). Comparer ensuite l'évolution du niveau 12 h après la mise en eau.

